

Informations de base	
<p>2022/0085(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Un niveau élevé commun de cybersécurité dans les institutions, organes et organismes de l'Union</p> <p>Subject</p> <p>2.80 Coopération et simplification administratives 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques 3.30.07 Cybersécurité, politique cyberspace 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet 8.40 Institutions de l'Union 8.40.08 Agences et organes de l'Union</p>	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Service de recherche du PE	Briefing	02/09/2022
Commission européenne	EUR-Lex	